

Site Natura 2000

FR9101388 « Gorges de l'Hérault »

Rapport d'activités

1^{er} avril au 10 juillet 2015



Septembre 2015



Sommaire

A.	Préambule.....	2
B.	Programme prévisionnel de la 3 ^{ème} phase d'animation.....	4
C.	Programme réalisé.....	7

A. Préambule

Couvrant une superficie de **21 736 hectares**, le site Natura 2000 « Gorges de l'Hérault » a été proposé comme site d'importance communautaire en 2002, au titre de la Directive Habitat, en raison de son importance pour la conservation des habitats et des espèces qu'il abrite.

Son périmètre est **défini autour du fleuve Hérault** qui entaille un massif calcaire, vierge de grandes infrastructures. Le fleuve se faufile dans ses gorges bordées de hautes falaises calcaires puis coule dans la plaine viticole.

Il se superpose partiellement à 2 autres sites Natura 2000 :

- la Zone de Protection Spéciale « Hautes garrigues du Montpelliérais » FR9112004
- la Zone de Protection Spéciale « Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse » FR9112012

26 communes sont concernées:

- Agonès
- Aniane
- Arboras
- Argelliers
- Brissac
- Canet
- Causse-de-la-Selle
- Cazilhac
- Gignac
- Lagamas
- Laroque
- Montoulieu
- Montpeyroux
- Moules-et-Baucels
- Notre-Dame-de-Londres
- Pegairolles-de-Buèges
- Pouzols
- Puechabon
- Saint-André-de-Buèges
- Saint-André-de-Sangonis
- Saint-Bauzille-de-Putois
- Saint-Guilhem-le-Désert
- Saint-Jean-de-Buèges
- Saint-Jean-de-Fos
- Saint-Martin-de-Londres
- Viols-le-Fort

4 communautés de communes sont concernées :

- Communauté de communes du Grand Pic St Loup
- Communauté de communes Vallée de l'Hérault
- Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises
- Communauté de communes du Clermontais

❖ **19 habitats d'intérêt communautaires** ont été recensés, dont 6 prioritaires:

Code Natura 2000	Habitat d'intérêt communautaire (* prioritaire)	Représentativité régionale	Enjeu de conservation
9530	* Pinèdes (sub-) méditerranéennes de pins noirs endémiques	> 50 %	Enjeu exceptionnel
3170	* Mares temporaires méditerranéennes	10-25 %	Enjeu très fort
8130	Eboulis ouest méditerranéens thermophiles	> 50 %	Enjeu très fort
9,10E+01	* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	25-50 %	Enjeu très fort
92A0-1	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (<i>Saulaies blanches</i>)	10-25 %	Enjeu très fort
92A0-7	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (<i>Frênaies à Frêne oxyphylle</i>)	5-10 %	Enjeu très fort
6210	* Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (présence d'orchidées remarquables)	5-10 %	Enjeu très fort
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	10-25 %	Enjeu très fort
7220	* Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	10-25 %	Enjeu très fort
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	0-2 %	Enjeu fort
6220	* Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	5-10 %	Enjeu fort
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement du <i>Festuco-Brometalia</i>	5-10 %	Enjeu fort
3250	Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	5-10 %	Enjeu fort
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	0-2 %	Enjeu modéré
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	2-5 %	Enjeu modéré
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion-fluitantis</i> et <i>Callitricho-batrachion</i>	5-10 %	Enjeu modéré
5110	Formation stables xérothermophiles à <i>Buxus sem-pervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5-10 %	Enjeu modéré
9380	Forêts à <i>Ilex aquifolium</i>	2-5 %	Enjeu modéré
3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	0-2 %	Enjeu faible



Mares temporaires

Parcours substeppiques



Pins de Salzmann

❖ **27 espèces d'intérêt communautaire** ont été recensées :

Code Espèce	Nom Latin	Nom Commun	Représentativité régionale	Enjeux
I163*	<i>Cotus rondeleti</i>	Chabot de l'Hérault*	25-50%	Enjeux exceptionnel
I316	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	10-25%	Enjeux très fort
I036	<i>Macromia splendens</i>	Cordulie splendide	10-25%	Enjeux très fort
I046	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe à cercoïdes fourchus	10-25%	Enjeux très fort
I310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	5-10%	Enjeux fort
I305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	10-25%	Enjeux fort
I138	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	<2%	Enjeux fort
I304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	5-10%	Enjeux fort
I044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	2-5%	Enjeux fort
I126	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	<2%	Enjeux fort
I303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	2-5%	Enjeux modéré
I355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	5-10%	Enjeux modéré
I337	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	2-5%	Enjeux modéré
I041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	2-5%	Enjeux modéré
I131	<i>Leuciscus souffia</i>	Blageon	2-5%	Enjeux modéré
I307	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	<2%	Enjeux modéré
I087	<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes	<2%	Enjeux modéré
I308	<i>Barbastellus barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	<2%	Enjeux modéré
I088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	<2%	Enjeux modéré
I065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	<2%	Enjeux modéré
I321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	<2%	Enjeux faible
I083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	<2%	Enjeux faible
I096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de planer	<2%	Enjeux faible
I078	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	<2%	Enjeux faible



Murin de Capaccini



Cordulie splendide



Chabot de l'Hérault

Le document d'objectifs (DOCOB) du site « Gorges de l'Hérault »

L'arrêté ministériel du 25 mars 2011 désigne le site en tant que Zone Spéciale de Conservation.

Le DOCOB a été validé par le Comité de pilotage (COFIL) le 5 juillet 2013 et approuvé par arrêté préfectoral le 18 octobre 2013.

M. Donnadiou, maire de Pouzols, est élu président du Comité de pilotage (COFIL) lors de sa première réunion le 23 février 2011.

A l'occasion du premier comité de pilotage d'animation le 12 novembre 2014, M. Carceller, maire de Montpeyroux, est élu président du Comité de pilotage.

La structure porteuse du DOCOB

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a porté l'élaboration du DOCOB. Elle est désormais chargée de l'animation de sa mise en œuvre. Deux personnes sont chargées de cette mission : Laure Béné, chef de projet et Mélina Choupin, technicienne.

Objet du présent document :

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport d'activités à l'issue de chaque demande de paiement auprès des financeurs.

Le présent document constitue ce rapport. Il couvre la troisième période d'animation, à savoir la période **du 1^{er} avril 2015 au 10 juillet 2015**.

B. Programme prévisionnel de la 3^{ème} phase d'animation

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Mesures FOR 1, OUV 1, AQUA 6, AMO 1.

Public visé : acteurs forestiers, agricoles, gestionnaires des milieux aquatiques, activités de pleine nature,...

Mise en place de contrats agricoles – MAEC

Visite des 5 exploitations avec l'expert de la Chambre d'agriculture pour la réalisation du diagnostic agro-pastoral. Organisation des rencontres entre l'expert pastoral et l'expert écologique pour la définition des mesures à proposer aux éleveurs.

11 jours de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : avril à juin 2015

Mise en place de contrat forestier – Pin de Salzmann

Réunion de travail avec l'ONF, assistance technique et administrative pour la mise en place d'un contrat forestier concernant la forêt de Pin de Salzmann, a priori « chantier d'élimination d'une espèce indésirable ».

1 jour de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : avril 2015

Mise en place de contrats mares

Travail d'expertise technique sur les mares à restaurer/entretenir sur le site Natura 2000, en vue d'une contractualisation en 2016.

3.5 jours de travail en prestation.

Date prévisionnelle de réalisation : avril à décembre 2015

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000

Poursuite du travail amorcé en 2014 autour de la charte : organisation de la signature de la charte par les chasseurs.

2 jours de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : avril à juin 2015

Coût total : 2111.90 € TTC (régie) + 1663 € TTC (prestataire) = 3774.90 € TTC

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Aqua 5, ISV 1, ISV 2, AMO 1

Publics visés et partenaires : tout public, Fédération de pêche, loueurs de canoë, baignade, ONEMA...

Informier et sensibiliser les publics préalablement ciblés

Animer la concertation avec les acteurs locaux : en particulier propriétaires et aménageurs sur le caractère exceptionnel des habitats naturels et des espèces présents sur le site.

Animations destinées à sensibiliser le grand public à la connaissance et la fragilité des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site. Elaboration du plan de communication.

8.5 jours de travail en régie

Date prévisionnelle de réalisation : avril à juillet 2015

Identification des zones sensibles

Identification avec les partenaires techniques concernés, des zones sensibles pour les espèces à enjeux forts voire très forts, à savoir les odonates et les poissons (chabot de l'Hérault).

Expertise de terrain avec l'ONEMA sur le fleuve Hérault.

1.5 jour de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : avril à juillet 2015

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites

1 jour de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : avril à juillet 2015

Coût : 1942.79 € TTC (régie)

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Toutes les actions, AMO

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, membres du copil, collectivités locales,...

Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB : 4 jours de travail en régie.

Etablir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir : 4 jours de travail en régie.

Coût : 1348.52 € TTC (régie)

4. MISE A JOUR DU DOCOB

Analyser les évolutions du contexte réglementaire et proposer des ajustements éventuels

0 jour de travail en régie

Coût : 0 € TTC (régie)

5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Référence actions dans le Docob : ACS1, ACS 2, AMO 2, AMO 3

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire, services de polices,...

Informier et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences : 0.5 jour de travail en régie.

Journée de veille et recueil auprès des acteurs du territoire : 0.5 jour de travail en régie.

Coût : 150.85 € TTC (régie)

6. RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT ET LES OPERATEURS NATURA 2000

Référence actions dans le Docob : Toutes

Publics visés et partenaires : Services de l'Etat et opérateurs Natura 2000

Réunion et échanges avec les services de l'Etat : 0.5 jour de travail en régie.

Réunion des opérateurs Natura 2000 (Départementale et régionale) : 1 jour de travail en régie.

Coût : 273.52 € TTC (régie)

7. SUIVI ET ETUDES

Référence actions dans le Docob : AQUA 7, ACS 2 et 3

Publics visés et partenaires : Syndicat Mixte du bassin versant de l'Hérault, Groupement des chiroptères,...

AQUA 7- Etude Plan de gestion/restauration de la ripisylve de l'Hérault : 1 jour de travail en régie (cahier des charges)

ACS2 – Etude osmoderne : 8.5 jours de travail en prestation (ONF)

Suivi chiroptères : 3,5 jours de travail en régie + 6 jours de prestation (GCLR)

Date prévisionnelle de réalisation : avril à décembre 2015

Coût : 678.83 € TTC (régie), 8 010 € TTC (prestataire) = 8 688.83 € TTC

Soit un montant total de 16 179.43 € TTC

C. Programme réalisé

Le temps consacré à l'animation de la mise en œuvre du DOCOB est partagé sur 2 postes, l'un de chef de projet et l'autre de technicien.

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Mesures FOR 1, OUV 1, AQUA 6, AMO 1.

Public visé : acteurs forestiers, agricoles, gestionnaires des milieux aquatiques, activités de pleine nature,...

Mise en place de contrats agricoles – MAEC

Réunion avec les éleveurs et la chambre d'agriculture pour les autodiagnostic (03/04/2015, 13/04/2015)

Visite des 5 exploitations avec l'expert de la Chambre d'agriculture pour la réalisation du diagnostic agro-pastoral (17/04/2015, 29/04/2015, 30/04/2015, 06/05/2015)

Organisation des rencontres entre l'expert pastoral et l'expert écologique pour la définition des mesures à proposer aux éleveurs (13/05/2015)

11 jours de travail en régie.

Mise en place de contrat forestier – Pin de Salzmann

Réunion de travail avec les autres sites concernés par cet habitat (24/06/2015), actions déjà mise en œuvre et perspectives. Présentation d'un stage en cours sur un site Lozérien.

1 jour de travail en régie.

Mise en place de contrats « non agricoles – non forestiers »

Travail de conventionnement auprès des propriétaires de pelouses sèches dans le secteur de la Buèges sur le site Natura 2000, en vue d'une contractualisation en 2016. Rédaction des préconisations de gestion sur 5 parcelles.

3.5 jours de travail en prestation.

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000

Poursuite du travail amorcé en 2014 autour de la charte : organisation de la signature de la charte par les chasseurs le 6 juin 2015, à l'occasion du salon de la pêche et de la chasse à Saint Gély du Fesc. 2 signataires sur le site des Gorges de l'Hérault : syndicat intercommunal Montpeyroux-Arboras-Lagamas et de l'amicale des chasseurs de Saint Martin de Londres

2 jours de travail en régie.

Coût total : 2111.90 € TTC (régie) + 1662.5 € TTC (prestataire) = 3774.40 € TTC

2. Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du DOCOB

Référence actions dans le Docob : Aqua 5, ISV 1, ISV 2, AMO 1

Publics visés et partenaires : tout public, Fédération de pêche, loueurs de canoë, ONEMA...

Informier et sensibiliser les publics préalablement ciblés

- Sensibilisation scolaire = intervention au collège de St André de Sangonis (08/04/2015)
- Fête de la Nature = stand Natura 2000 & Rallye Nature (24/05/2015)
- Animation « Libellules and co » avec la LPO (07/06/2015)

- Avis sur les panneaux « biodiversité » au Pont du Diable
- Enquête sur les chauves-souris dans le bâti (conception des formulaires, validation technique GCLR, réalisation d'une affiche avec l'appui du service « communication » interne de la CCVH, ...)
- Mise à jour du site internet

8.5 jours de travail en régie

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites

Echanges avec Chef de projet, avec Directeur des Services Techniques, avec le président de COPIL, avec la vice-présidente à l'environnement de la CCVH.

Echanges avec les gestionnaires de sites voisins (CCGPSL notamment).

1 jour de travail en régie.

Coût : 1942.79 € TTC (régie)

3. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

Référence actions dans le Docob : Toutes les actions, AMO

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, membres du copil, collectivités locales,...

Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB : suivi des partenariats (EPCI, LPO), contribution à la candidature dans le cadre de l'appel à projet du CNES (projet kalideos), courrier au Conseil Régional concernant les difficultés financières.

Elaborer le dossier de demande de paiement, réaliser le rapport d'activité, établir la programmation financière de la gestion du site pour 2016.

8 jours de travail en régie.

Coût : 1348.52 € TTC (régie)

4. Mise à jour du DOCOB

Analyser les évolutions du contexte réglementaire et proposer des ajustements éventuels

0 jour de travail en régie

Coût : 0 € TTC (régie)

5. Veille environnementale

Référence actions dans le Docob : ACS1, ACS 2, AMO 2, AMO 3

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire, services de polices,...

Informier et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences (Route départementale de St Bauzille de Putois, Parcours de randonnée à Montpeyrroux) : 0.5 jour de travail en régie.

Journée de veille et recueil auprès des acteurs du territoire (Ruisseau du Bezombes) : 0.5 jour de travail en régie.

Coût : 150.85 € TTC (régie)

6. Relations avec les services de l'Etat et les opérateurs natura 2000

Référence actions dans le Docob : Toutes

Publics visés et partenaires : Services de l'Etat et opérateurs Natura 2000

Réunion et échanges avec les services de l'Etat, notamment sur les demandes de paiement (09/04/2015) : 0.5 jour de travail en régie.

Réunion des opérateurs Natura 2000 Départementale (26/06/2015) : 1 jour de travail en régie.

Coût : 273.52 € TTC (régie)

7. Suivi et études

Référence actions dans le Docob : AQUA 7, ACS 2 et 3

Publics visés et partenaires : Syndicat Mixte du bassin versant de l'Hérault, Groupement des chiroptères,...

AQUA 7- Etude Plan de gestion/restauration de la **ripisylve** de l'Hérault (réunion le 04/06/2015 et relecture de l'étude) : 1 jour de travail en régie

ACS2 – Etude **osmoderme** : 8.5 jours de travail en prestation (ONF)

Suivi **chiroptères** : 3,5 jours de travail en régie + 6 jours de prestation (GCLR)

Formation sur les chiroptères : du 18/05/2015 au 22/05/2015, formation ATEN dispensée par le Museum d'Histoire Naturelle de Bourges. Objectifs : connaître les espèces françaises, la biologie, les critères d'identification, menaces et problèmes, méthodo de suivi, médiation et cohabitation, mesures de gestion, ...

Coût : 678.83 € TTC (régie), 8 010 € TTC (prestataire) = 8 688.83 € TTC

Soit un montant total de 16 178.90 € TTC